



## Fintechs et régulation : enjeux pour des champions ?

### INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

**Séminaire**

DATE

**jeudi 12 janvier 2017**

LIEU

**4 Place Saint-Germain-des-Prés  
75006 Paris**

PARTICIPATION

**550,00 €**

INSCRIPTION

**[www.eifr.eu](http://www.eifr.eu)**

CONTACT

**[contact@eifr.eu](mailto:contact@eifr.eu)  
01 70 98 06 53**

L'irruption massive des technologies numériques bouscule nos industries et en particulier le monde de la finance. L'agilité des start-up est un atout et une force face aux contraintes des systèmes existants. La régulation n'a pas vocation à être « agile » mais à fixer des règles du jeu principalement pour les services « installés » qui peuvent présenter des risques significatifs. Or, au niveau de l'écosystème financier, il y a nécessité à promouvoir les conditions d'une innovation positive afin de continuer à améliorer les produits et services pour les clients et pour « rester dans la course ».

Le double face à face entre Fintech et régulation et Fintech et acteurs existants est un défi majeur. Là comme ailleurs le défi concerne la création de nouvelles masses critiques pour que ces acteurs contribuent à l'émergence de « champions » et la gestion des ruptures qui s'annoncent.

Trois conditions sont nécessaires : une régulation compatible avec la courbe d'apprentissage de telles entreprises – tout en assurant une sécurité optimale et des conditions compétitives raisonnables – un financement approprié qui commence à se mettre en place en France, et un dialogue actif ou sponsorship entre les « grands et les petits » pour à la fois accélérer la courbe de masse critique et pour mieux instiller dans l'ensemble de l'écosystème la culture d'innovation.

Les régulateurs (AMF, ACPR...) s'organisent donc pour faire face à cette nécessité en créant des guichets spécialisés sans pour autant aller dans la direction de la « Sand box » du FCA en Grande-Bretagne. La régulation (cf. le rapport sur le Call For Evidence en nov. 2016) commence à intégrer un concept de proportionnalité. Les institutions financières structurent des ponts et des coopérations pour accompagner cette nouvelle réalité et enfin les Fintechs elles-mêmes s'organisent pour définir les conditions de développement optimales, c'est le cas de la création en 2015 de France Fintech.

L'objectif de ce séminaire est de faire le point, avec les régulateurs, les fintechs, les institutions financières et les juristes sur l'avancement de ces trois conditions, d'en tirer quelques leçons pour proposer des initiatives complémentaires tant en France qu'en Europe...afin que demain, effectivement, des champions sortent de cette dynamique d'ensemble.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux d'une réglementation adaptée pour les Fintechs
- Bénéficier des retours d'expériences de tandems Banques/Fintechs
- Bénéficier de retour d'expérience de start-ups





## PROGRAMME

8 h 15 **Accueil Café**

---

8 h 30 **Introduction**

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

---

8 h 45 **« Pour une stratégie de l'innovation »**

Intervenants: Philippe Berna (Médiateur des entreprises)

---

9 h 05 **ACPR : « L'approche de l'ACPR à l'égard des FinTechs : comment intégrer la dimension réglementaire dans son projet de développement ? »**

Intervenants: Pierre Bienvenu (ACPR)

---

9 h 35 **L'élargissement de l'offre et l'émergence de champions européens passent par une régulation adaptée**

Intervenants: Alain CLOT (France Fintech)

---

10 h 05 **Le point de vue d'un consultant qui accompagne les start-up**

Intervenants: Dominique Chesneau (cabinet Tresorisk)

---

10 h 35 **Pause**

---

10 h 50 **Success Story : les bonnes pratiques pour réussir**

Intervenants: Damien Guermonprez (Lemonway)

---

11 h 15 **Banque / Fintech : l'expérience d'un partenariat**

Intervenants: Laurent Herbillon (BNPP) / Vincent Marty (Paycar)

---

11h45 **Assurance / Fintech : l'expérience d'un partenariat**

Intervenants: Cécile WENDLING (CSO and AXA)

---

12h15 **Les Fintechs : quelle réglementation pour ce nouveau business model ?**

---

12h40 **Conclusion**

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)

---

13h00 **Fin**

---